

Créteil, le 19 septembre 2024

UNIVERSITE PARIS EST CRETEIL VAL DE MARNE (UPEC)

Faculté de Santé

**Procès-verbal**

**Conseil de l'UFR de Santé du 27 juin 2024**

**Membres présents :** Vincent AUDARD, Caroline BARAU, Françoise BOTTEREL, Florence CANOUI-POITRINE, Marion COURTIN, Sylvain DIAMANTIS, Cynthia ENGELS, Claude LACHENY, Sophie LANONE, Marie LAURENT, Emmanuelle LORISSON, Marine LUNVEN, Rémy NGUYEN, Anaïs PUJALS, Frédéric RELAIX, Frédéric SCHLEMMER, David SIBON, Aurélie SITTER, Adil TAGRI, Allan THOLAT, Pierre WOLKENSTEIN

**Membres représentés :** Giuliana AMADDEO, Muriel FORT, , Martine GARRIGOU Sylvie HAULON , Carole HENIQUE-GRECIET, Charles LAIDI , Laurence LENOIR-LABREVOIS , Jean Christophe LOURME, Benoit SCHLEMMER, Guillaume SURVILLE, Oriane WAGNER-BALLON

**Membre absent excusé :** Charles Henri FLOUZAT-LACHANIETTE

**Membres absents :** Cylia AFROUN, Clément BAPTISTA, Eléa CHALIER, Thierry HEBBRECHT Nicolas LELLOUCHE, Armand MEKONTSO-DESSAP, Léna STASIAK

## Table des matières

	Points	Page
<b>I. Approbation</b> du PV du 25 avril 2024 - <i>Vote</i> Rapporteur : Pierre Wolkenstein		4
<b>II. Département Licence Sciences pour la Santé :</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>L1 LSPS Modalités des Contrôles des Connaissances et des Compétences (M3C) et Calendrier universitaire 2024-2025- <i>Vote</i> Rapporteurs : Anaïs PUJALS et Ivan SLOMA</li> </ul>		4
<ul style="list-style-type: none"> <li>L2 LSPS Modalités des Contrôles des Connaissances et des Compétences (M3C) et Calendrier universitaire 2024-2025 - <i>Vote</i> Rapporteurs : Anaïs PUJALS et Ivan SLOMA</li> </ul>		4
<ul style="list-style-type: none"> <li>L3 LSPS Modalités des Contrôles des Connaissances et des Compétences (M3C) et Calendrier universitaire 2024-2025 - <i>Vote</i> Rapporteur : Françoise BOTTEREL</li> </ul>		5
<ul style="list-style-type: none"> <li>Point d'information PARCOURSUP - Information Rapporteur : Malika DERRAS</li> </ul>		5
<b>III. Département Paramédical</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>ERGOTHERAPIE Modalités des Contrôles des Connaissances et des Compétences (M3C) et Calendrier universitaire 2024-2025- <i>Vote</i> Rapporteur : Arnaud LE LABOURIER</li> </ul>		6
<ul style="list-style-type: none"> <li>IFSI Modalités des Contrôles des Connaissances et des Compétences (M3C) et Calendrier universitaire 2024-2025- <i>Vote</i> Rapporteur : Caroline BARAU</li> </ul>		6
<ul style="list-style-type: none"> <li>DE IPA v Modalités des Contrôles des Connaissances et des Compétences (M3C) - <i>vote</i> Rapporteur : Florence CANOUI-POITRINE</li> </ul>		7
<ul style="list-style-type: none"> <li>KINESITHERAPIE - IUK Modalités des Contrôles des Connaissances et des Compétences (M3C) et Calendrier universitaire 2024-2025- <i>Vote</i> Rapporteur : Pierre PORTERO</li> </ul>		7
<b>IV. Département Master :</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>Masters Mention Biologie Santé - Modalités des Contrôles des Connaissances et des Compétences (M3C) et calendrier universitaire 2024-2025 - <i>Vote</i> Rapporteurs : Florence CANOUI-POITRINE et Julie MARCUS</li> </ul>		8
<ul style="list-style-type: none"> <li>Masters Mention Santé Modalités des Contrôles des Connaissances et des Compétences (M3C) et calendrier universitaire 2024-2025 - <i>Vote</i> Rapporteurs : Florence CANOUI-POITRINE et Julie MARCUS</li> </ul>		9
<ul style="list-style-type: none"> <li>Point inscriptions via la plateforme « Mon Master » - Information Rapporteur : Julie MARCUS</li> </ul>		11

<p><b>V. Département Etudes Médicales :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Etudes Médicales Modalités des Contrôles des Connaissances et des Compétences (M3C) et calendrier universitaire 2024-2025 DFGSM2, DFGSM3, DFASM1, DFASM2, DFASM3 -- <i>Vote</i> <b>Rapporteur : Françoise BOTTEREL</b></li> <li>• DFASM 3 : EDN, Points de parcours et ECOS- Information <b>Rapporteurs : Philippe LE CORVOISIER et Marie LAURENT</b></li> </ul>	<p>11</p> <p>12</p>
<p><b>VI. DUFMC :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Renouvellements et/ ou créations de CU- DU-DIU - <i>Vote</i> <b>Rapporteurs : Clotilde BOYER et Patrick FARNAULT</b></li> </ul>	<p>13</p>
<p><b>VII. FINANCES :</b> Budget Rectificatif 2024- <i>vote</i> <b>Rapporteur : Pierre WOLKENSTEIN</b></p>	<p>14</p>
<p><b>VIII. Vie Institutionnelle :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Calendrier prévisionnel : Conseils et Bureaux- <i>vote</i> <b>Rapporteur : Pierre WOLKENSTEIN</b></li> </ul>	<p>15</p>
<p><b>IX. Vie de l'Etablissement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• UFR de Santé : Point travaux - Information <b>Rapporteur : Pierre Wolkenstein</b></li> </ul>	<p>15</p>

## I.) Approbation du PV du 25 avril 2024 - Vote

Rapporteur : Pierre WOLKENSTEIN

Le procès-verbal du Conseil d'UFR du 25 avril 2024 préalablement examiné par les conseillers est soumis à leur vote pour être approuvé.

Aucune remarque n'étant faite, le procès-verbal est adopté à l'unanimité des membres, présents et représentés.

## II.) Département Licence Sciences Pour la Santé

ANNEXE 1

- **L1 Sciences Pour la Santé** : Modalités des Contrôles des Connaissances et des Compétences (M3C) et Calendrier universitaire 2024/2025 - Vote

Rapporteur : Anaïs PUJALS et Ivan SLOMA

Anaïs PUJALS et Ivan SLOMA, responsables pédagogiques de la 1<sup>ère</sup> année de licence, nous font part des évolutions/modifications qui surviennent dans cette année et dans l'option santé.

Très peu de changement, seulement un ajout de 2h de Travaux Dirigés en chimie, dans l'UE « de l'atome aux molécules ».

Au niveau du calendrier, la rentrée aura lieu la semaine du 2 septembre et le début des cours le lundi 9 septembre.

Comme d'habitude, les examens ont lieu avant les vacances de Noël (les 16 et 17 décembre), pour le 1<sup>er</sup> semestre, et les 22 et 23 avril 2025 pour le 2<sup>ème</sup> semestre. Les examens de 2<sup>ème</sup> session auront lieu le 23 juin 2025.

Concernant l'option santé, il n'y a aucun changement dans les M3C.

Le début des cours se fera le 4 novembre sur Cristolink, et l'examen est prévu pour le 25 avril 2025. L'examen de 2<sup>ème</sup> session aura aussi lieu le 23 juin 2025.

(Détails diapositives 3, 14 et 15)

- **L2 Sciences Pour la Santé** : Modalités des Contrôles des Connaissances et des Compétences (M3C) et Calendrier universitaire 2024/2025 - Vote

Rapporteur : Anaïs PUJALS et Ivan SLOMA

Anaïs PUJALS passe ensuite à la 2<sup>ème</sup> année de licence. Elle remercie Emilie Francois qui a recensé toutes les modifications et confectionné le diaporama.

La suppression de l'UE « Corps et mémoire dans les mondes anciens » est prévue dans les modifications, ainsi que l'ouverture de l'ECUE « Introduction au développement animal ».

L'UE « Grands systèmes » passe à 96h de cours magistraux (CM), avec 24h par ECUE.

L'UE « Biochimie » passe de 10h de cours magistraux à 10h de travaux dirigés.

L'UE « Compétences transversales » passe à 41h de cours magistraux :

- Ajout de 9h de cours
- Ajout de 2h de travaux

magistraux pour l'ECUE « Projet perso et pro »  
dirigés pour l'ECUE « Anglais »

Concernant les modalités d'évaluation :

- L'UE « Immunologie » passe en contrôle terminal écrit à 100%
- L'UE « Biophysique » passe en contrôle continu à 50% et en contrôle continu pour l'oral à 50%
- L'UE « Biochimie » passe en contrôle terminal écrit à 100%
- La nouvelle ECUE « Introduction au développement animal » est en contrôle terminal écrit à 100%
- L'UE « Analyse du travail » passe en contrôle continu écrit à 50% et en contrôle continu oral à 50%

Concernant les modalités spécifiques :

- Retrait de la note seuil de 7/20 pour les UE « Biologie moléculaire et cellulaire » et « Grand systèmes »
- Ajout de la règle de « non-compensation » pour des ECUE qui composent ces deux UE

La rentrée se déroulera aussi la semaine du 2 septembre, l'examen aura lieu le 19 décembre pour le 1<sup>er</sup> semestre, et les 28 et 29 avril 2025 pour le 2<sup>ème</sup> semestre.

(Détails diapositives 6, 7 et 8)

- **L3 Sciences Pour la Santé** : Modalités des Contrôles des Connaissances et des Compétences (M3C) et Calendrier universitaire 2024/2025 - *Vote* ANNEXE 2  
Rapporteur : [Françoise BOTTEREL](#)

Françoise BOTTEREL annonce donc les évolutions/modifications concernant la 3<sup>ème</sup> année de licence.

Il y a quelques diminutions des volumes horaires de cours. (Détails diapositive 10)

L'UE « Management appliqué à la santé » est supprimé pour le parcours Santé publique.

Concernant les modalités d'évaluation, seule l'UE « Géographie de la santé » du parcours Santé publique passe en contrôle continu écrit à 50% et en contrôle terminal écrit à 50%.

Au sujet du calendrier universitaire :

- La rentrée aura également lieu la semaine du 2 septembre
- Les examens du 1<sup>er</sup> semestre auront lieu les 21 et 22 novembre
- Les examens du 2<sup>ème</sup> semestre auront lieu les 30 avril et 2 mai 2025
- Les examens de 2<sup>ème</sup> session auront lieu le 23 juin 2025
- Le stage de 8 semaines aura lieu du 25 novembre 2024 au 24 janvier 2025

**Ces points de l'ordre du jour sont votés à l'unanimité des voix des membres présents et représentés.**

- **Point d'information Parcoursup – Information** ANNEXE 3  
Rapporteur : [Malika DERRAS](#)

Malika DERRAS tient un petit point d'information au sujet de Parcoursup.

Elle rappelle certaines dates clefs :

- Les étudiants ont déjà reçu des réponses le 30 mai
- Ouverture de la phase complémentaire le 11 juin
- Suspension des délais de réponse entre le 16 et le 23 juin
- Classement des vœux en attente du 1<sup>er</sup> au 3 juillet
- Fin de la phase principale le 12 juillet

Elle présente ensuite la liste des L.AS disciplinaires disponibles à l'UPEC. ([Détails diapositive 3](#))

Le nombre de places pour la 1<sup>ère</sup> année de Licence Sciences Pour la Santé est de 1050, et il y a eu plus de 6 966 candidats. L'année dernière ils étaient 5 793 à postuler.

Au 27 juin, 397 candidats ont accepté la proposition d'affectation. ([Détails diapositive 4](#))

### III.) Département Paramédical

- **Ergothérapie : Modalités des Contrôles des Connaissances et des Compétences (M3C) et Calendrier universitaire 2024/2025 - Vote** ANNEXE 4

Rapporteur : Arnaud LE LABOURIER

Arnaud LE LABOURIER nous fait part des ajustements qui interviennent au sein de la formation de l'Institut de Formation en Ergothérapie (IFE).

Il indique qu'il n'y a pas de modifications pour cette année.

Concernant le calendrier, les périodes restent quasiment identiques à l'année précédente. ([Détails diapositive 3](#))

Pour les M3C, quelques modifications à noter :

- Ajustements du calendrier d'examen (aux semestres 1 et 2)
- Modifications du type d'examen (aux semestres 3, 4 et 5)
- Modification de la maquette du semestre 4
- Potentielle reprise du partenariat avec l'ESM pour la Santé Publique

([Détails diapositives 5 à 9](#))

- **IFSI : Modalités des Contrôles des Connaissances et des Compétences (M3C) et Calendrier universitaire 2024/2025 - Vote** ANNEXE 5

Rapporteur : Caroline BARAU

Caroline BARAU nous fait part des ajustements qui interviennent au sein des M3C et du Calendrier universitaire des IFSI.

**Concernant les semestres impairs**, la 1<sup>ère</sup> session 2024/2025 (pour les IFSI qui font leur rentrée en septembre), correspond à la 2<sup>ème</sup> session 2023/24 (pour les IFSI qui font leur rentrée en février).

Leurs examens auront lieu :

- 18 décembre 2024
- 7,8 et 9 janvier 2025

(Pour les semestres impairs)

La 2<sup>ème</sup> session 2024/2025 (pour les IFSI qui font leur rentrée en septembre), correspond à la 1<sup>ère</sup> session 2024/2025 (pour les IFSI qui font leur rentrée en février).

Leurs examens auront lieu :

- 5, 10, 11 et 12 juin 2025

La 2<sup>ème</sup> session 2024/2025 (pour les IFSI qui font leur rentrée en février) sera à prévoir sur le calendrier 2025/2026.

**Concernant les semestres pairs**, il n'est pas possible de prévoir des sessions d'examens communes entre les IFSI qui font leur rentrée en février et ceux qui font leur rentrée en septembre.

Pour les IFSI qui font leur rentrée en février :

- 1<sup>ère</sup> session 2024/2025 : 2 et 3 décembre 2024
- 2<sup>ème</sup> session 2024/2025 : 13 janvier 2025

Pour les IFSI qui font leur rentrée en septembre :

- 2,6 et 13 juin 2025
- 7,9 et 10 juillet 2025

Concernant les M3C, il y a très peu de changements :

- L'UE « 1.1.S2 » des Sciences humaines et sociales : le devoir était jusque-là un devoir rédactionnel à faire à la maison, il devient un devoir sur table de 2h dans chaque IFSI.
- Quelques modifications de volume horaire au sein des UE de Sciences biologiques et médicales ([détails diapositive 6](#))

Elle conclut sa présentation en indiquant que plus de 37 000 copies sont corrigées par an, par 1,5 gestionnaires au département des études paramédicales, ce qui est une charge trop lourde.

Elles ont donc fait des essais pour revoir la méthode de correction cette année via la plateforme Cristolink. Elles ont testé ces nouvelles modalités sur les copies d'examens de 1<sup>ère</sup> année. Cela fonctionne très bien et devient une piste prometteuse.

- **DE I.P.A : Modalités des Contrôles des Connaissances et des Compétences (M3C) 2024/2025 - Vote** ANNEXE 6

Rapporteur : Florence CANOUI-POITRINE

Florence CANOUI-POITRINE présente les changements intervenant dans la formation du Diplôme d'Etat d'Infirmier en Pratiques Avancées.

Pas de changements notables concernant le calendrier universitaire.

Au sujet des M3C, seulement 35h de cours en plus (en distanciel) pour l'UE « Clinique », dans le parcours « Oncologie et onco-hématologie ».

Dans les autres parcours, il n'y a pas de modifications. ([Détails diapositives 4 à 9](#))

- **Kinésithérapie - IUK : Modalités des Contrôles des Connaissances et des Compétences (M3C) et Calendrier universitaire 2024/2025 - Vote** ANNEXE 7

Rapporteur : Pierre PORTERO

Pierre PORTERO présente les changements intervenant dans la formation de l'Institut Universitaire de Kinésithérapie (IUK).

Il débute sa présentation par une vue d'ensemble du calendrier universitaire contenant les 4 années de formation. ([Détails diapositives 1 à 5](#))

Concernant les M3C, Pierre PORTERO explique qu'ils ont simplifié les modalités d'évaluation :

- Les UE qui étaient auparavant évaluées à 50% à l'oral et 50% à l'écrit, deviennent évaluées 100% à l'oral
- La pondération est simplifiée : par exemple, les UE qui étaient évaluées en 30% et 70%, deviennent évaluées en 50% et 50%

Voici les autres modifications :

- L'UE12 du semestre 2 était évaluée en contrôle terminal écrit, elle passe en contrôle continu écrit.
- L'UE 15 du semestre 5 était évaluée en contrôle continu oral, elle passe en contrôle continu oral et écrit
- L'UE 21 du semestre 7 était évaluée en contrôle continu oral, elle passe en contrôle continu oral et écrit
- L'UE 23 du semestre 7 était évaluée en contrôle continu oral, elle passe également en contrôle continu oral et écrit
- L'UE 14 du semestre 8 était évaluée en contrôle continu oral et écrit, elle passe en contrôle continu écrit
- L'UE 28 du semestre 8 était évaluée en contrôle terminal oral et écrit, elle passe en contrôle continu oral et écrit

[\(Détails diapositives 6 à 16\)](#)

**Ces points de l'ordre du jour sont votés à l'unanimité des voix des membres présents et représentés.**

#### **IV.) Département Master**

- **Masters Mention Santé et Biologie Santé : Modalités des Contrôles des Connaissances et des Compétences (M3C) et Calendrier universitaire 2024/2025 - Vote** ANNEXE8

Rapporteur : Florence CANOUI-POITRINE et Julie MARCUS

Florence CANOUI-POITRINE et Julie MARCUS commencent par présenter rapidement le calendrier universitaire des Masters 1 et 2. [\(Détails diapositives 2, 3 et 4\)](#)

Concernant les M3C des Masters 1, voici les changements qui interviennent :

M1 Biotechnologies et Thérapies Innovantes en Santé (BTIS) :

- Suppression de 4 UE à choix
- Modifications de volume horaire
- Changement de modalités d'évaluation pour 3 UE
- Suppression de la note seuil pour 2 UE

[\(Détails diapositive 6\)](#)

M1 Immuno-Infectieux (II) :

- Suppression de 2 UE à choix
- Modification de volume horaire
- Une UE devient obligatoire
- Changement de modalités d'évaluation pour 7 UE
- Suppression de la note seuil pour 2 UE

[\(Détails diapositives 7 et 8\)](#)

M1 One Health (OH) :

- Suppression et ajout de 2 UE
- Modification de volume horaire
- Changement de modalités d'évaluation pour 5 UE [\(Détails diapositives 9 et 10\)](#)



M1 Santé (Parcours médical) :

- Regroupement de toutes les UE à destination des étudiants médicaux dans le M1 Santé
- Des modifications de modalités d'évaluation pour quelques UE

(Détails diapositives 11, 12 et 13)

M1 Biologie-Santé (parcours médical) :

Cette mention ne concernera maintenant plus que les étudiants Ecole de l'UPEC, valident un MASTER 1 Biologie-Santé en 2 ans, en parallèle de leurs études médicales.

Ils doivent choisir parmi les UE de Master proposées aux étudiants en médecine + les UE spécifiques "Ecole de l'UPEC"

(Détails diapositives 14 et 15)

**Elles présentent ensuite les modifications qui interviennent au sein des Masters 2.**

Sont reconduites à l'identique les maquettes et modalités de Contrôle des Connaissances des formations suivantes :

- Bio-ingénierie pour la santé (M BIOS)
- Biologie, Physiologie, Pharmacologie de la Respiration et Sommeil (B2PRS)
- Biologie, Physiopathologie, Pharmacologie du Cœur et de la Circulation (BioCoeur)
- Biothérapie tissulaire, cellulaire et génique (BTCCG)
- Médecine palliative : clinique, soins, pédagogie, management
- Sciences chirurgicales

Pour toutes les formations, y compris celles reconduites à l'identique, ont été ajoutées les modalités de redoublement.

Pour les autres Masters 2, voici les modifications :

M2 Immunologie :

- Modification de la répartition horaire pour chaque UE
- Harmonisation avec la maquette de l'Université Paris Saclay, université porteuse

(Détails diapositives 18)

M2 Neurosciences du mouvement :

- Modification de la répartition horaire entre les cours magistraux et le distanciel
- Changement de modalités d'évaluation pour une UE

(Détails diapositives 19)

M2 Toxicologie Environnement Santé (TES) :

- Modification de la répartition horaire pour 2 UE
- Changement de modalités d'évaluation d'une UE

(Détails diapositives 20)

M2 Epidémiologie et surveillance des maladies infectieuses humaines et animales (ESMIHA) :

- Modification du volume et de la répartition horaire
- Mutualisation de 2 UE avec le nouveau M2 One Health
- Modification de répartition des ECTS entre 2 UE
- Modification des modalités d'évaluation de 2 UE (Détails diapositives 21)

M2 Recherche en Santé publique (3 parcours proposés) :

- Réorganisation des 3 maquettes autour de 2 grandes UE
- Harmonisation avec la maquette de l'Université Paris Saclay, université porteuse

(Détails diapositives 22, 23 et 24)

M2 Gestion des risques associés aux soins :

- Suppression d'une UE
- Ajout de TP/TD à chaque UE
- Augmentation de la part des TP dans l'évaluation de plusieurs UE

(Détails diapositives 25 et 26)

Master Recherche, Gestion de projets et Pratiques Professionnelles en Ergothérapie (RGP3E) :

- Changements en 1<sup>ère</sup> année
- Changements en 2<sup>ème</sup> année

(Détails diapositives 27 et 28)

M2 Immuno-Infectieux (nouveau) :

La responsabilité de ce parcours a été attribuée au Pr. Véronique GODOT et au Pr. Sophie HUE.

Le volume horaire de la formation est de 184h au total (114h de CM et 70h de TD), avec un stage de 6 mois.

La note seuil est de 7/20 pour toutes les UE, sauf pour l'UE de stage où elle est de 10/20.

M2 One Health (nouveau) :

La responsabilité de ce parcours a été attribuée à Rabia LADJOUZI et à Françoise BOTTEREL.

Le volume horaire de la formation est de 271h au total (224h de CM, 40h de TD et 7h de TP).

2 UE sont prises en charge par l'ENVA, et mutualisées avec le parcours ESMIHA

La note seuil est de 7/20 pour toutes les UE et tous les ECUE.

M2 Fins de vie et médecine palliative (nouveau, qui remplace l'ancien M2 Recherche en médecine palliative) :

La responsabilité de ce parcours a été attribuée au Pr Christophe TOURNIGAND.

Il a été complètement repensé, en partenariat avec l'Université Lyon 1, et la Maison Médicale Jeanne Garnier (Paris).

Le volume horaire de la formation est de 184h au total (97h de CM, 40h de TD, 17h de TP et 30h de distanciel).

La note seuil est de 8/20 pour toutes les UE, sauf pour les UE de stage et Mémoire, où elle est de 10/20.

Florence CANOUI-POITRINE donne une dernière information au sujet des responsables de formation au sein du département des Masters. Paul Louis WOERTHER remplace Sophie HUE comme responsable de la mention Biologie-Santé.

**Ce point de l'ordre du jour est voté à l'unanimité des voix des membres présents et représentés.**

- **Point inscriptions via la plateforme « Mon Master » – Information**

Rapporteur : Julie MARCUS

Julie MARCUS poursuit sa présentation avec un point d'information au sujet de la plateforme Mon Master.

La phase principale de candidature sur Mon Master est terminée. Julie MARCUS rappelle que c'est une plateforme nationale pour les candidatures en Master 1, sur le même fonctionnement que Parcoursup.

Voici le nombre de candidatures reçues pour nos formations :

- M1 Biotechnologies et Thérapies Innovantes en Santé : 801 candidatures
- M1 Immuno-Infectieux : 612 candidatures
- M1 One Health : 351 candidatures
- M1 Recherche, Gestion de projets et Pratiques Professionnelles en Ergothérapie : 113 candidatures

La phase complémentaire est ouverte du 25 juin au 31 juillet.

La phase de dépôt des nouvelles candidatures est entre le 25 et le 30 juin.

L'examen des nouvelles candidatures se fait entre le 1<sup>er</sup> et le 12 juillet.

La phase d'amission complémentaire est ouverte du 15 au 31 juillet.

(Détails diapositive 36)

## V.) Département Études Médicales

### ANNEXE 9

- **Études Médicales (DFGSM2, DFGSM3, DFASM1, DFASM2, DFASM3) : Modalités des Contrôles des Connaissances et des Compétences (M3C) et Calendrier universitaire 2024/2025 - Vote**

Rapporteur : Françoise BOTTEREL

Françoise BOTTEREL présente la mise à jour des M3C et calendriers universitaires 2024/2025 du cursus des études médicales.

Elle commence par remercier Emilie FRANÇOIS et la Scolarité.

Concernant l'année de **DFGSM2**, voici ce qui change :

- Mise à jour du volume horaire et des ECTS
- Les ECTS accordés pour le service sanitaire sont crédités en DFGSM3 (étant donné que le service sanitaire est sur 2 ans)
- En cas de redoublement, il faudra refaire le stage de sémiologie
- Modification des modalités d'évaluation pour 2 UE

(Détails diapositives 3, 4 et 5)

Pour l'année de **DFGSM3**, voici les changements :

- Mise à jour du volume horaire et des ECTS
- Basculement d'une UE du semestre 6 au semestre 5, pour alléger le semestre 6
- Suppression des examens de mi-parcours (sauf exceptions)
- Le stage de sémiologie est à refaire en cas de redoublement
- En cas de redoublement, il y a possibilité de faire une 2<sup>ème</sup> UE de Master au semestre 2

(Détails diapositives 7 à 10)

Elle passe ensuite à l'année de **DFASM1**.

Pour les M3C, il y a seulement une mise à jour du volume horaire et des ECTS.

(Détails diapositives 12, 13 et 14)

Pour l'année de **DFASM2**, il y a aussi très peu de changements, seule une mise à jour du volume horaire et des ECTS ont été faites.

(Détails diapositives 16 et 17)

Pour finir, les changements pour l'année de **DFASM3** :

- Mise à jour du volume horaire et des ECTS
- Ajout d'une nouvelle UE de préparation aux ECOS

(Détails diapositives 19 et 20)

**Ce point de l'ordre du jour est voté à l'unanimité des voix des membres présents et représentés.**

- **DFASM3 : EDN, Points de parcours et ECOS - *Information*** ANNEXE 10-1  
Rapporteurs : Philippe LE CORVOISIER et Marie LAURENT

Laurent CLERET DE LANGAVANT prend la parole au sujet de la plateforme des points de parcours.

Cette plateforme a pour but de recueillir les justificatifs que les étudiants doivent transmettre pour obtenir des points de parcours. Elle a été créée par l'UPEC, en collaboration avec la DSI et est ouverte à tous les étudiants inscrits, à partir du DFGSM2.

(Détails diapositive 2)

Il explique, à travers des captures d'écran du site, la démarche à suivre pour se connecter et utiliser le site pour y déposer des pièces. (Détails diapositive 3 à 13)

Il indique que des tutoriels sont à disposition des étudiants sur Cristolink pour comprendre comment fonctionne le site.

L'équipe pédagogique a elle aussi accès à la plateforme pour avoir un suivi des demandes en cours.

Pour conclure, il donne quelques données chiffrées :

- 141 étudiants sur 141 ont ouvert un dossier points de parcours
- 135 étudiants auront 60 points (95,7%)
- Note moyenne attendue : 59,2
- Une étudiante a 0/60, mais n'est pas intéressée par les points.

La validation formelle par le jury des points de parcours se fera le 1<sup>er</sup> juillet.

(Détails diapositives 15 et 16)

Un élu étudiant prend la parole au sujet de la plateforme pour informer les membres du conseil que les étudiants sont très satisfaits de cette dernière, qui est très claire et facile d'utilisation.

Le Doyen intervient et indique qu'il faudrait présenter la plateforme à la conférence des Doyens.

Philippe LE CORVOISIER fait ensuite un bilan des EDN 2023.

ANNEXE 10-2

Il présente le rang de classement des étudiants en première session.

Globalement, quel que soit le groupe de spécialité, la médiane rang se situe aux alentours de 4800.

Il y a très peu de redoublants, 5 étudiants n'ont pas la moyenne après la seconde session (dont un qui ne valide pas non plus le DFASM3).

Tous les étudiants ayant passé les ECOS nationaux ont la moyenne.

Il rappelle ensuite aux étudiants qu'une commission de dérogation aura lieu en juillet.

(Détails diapositives 2 et 3)

ANNEXE 10-3

Marie LAURENT prend ensuite la parole pour faire un retour sur les ECOS nationaux de mai 2024.

Ces ECOS ont représenté 142 étudiants et 45 enseignants, avec la particularité d'avoir des enseignants de Sorbonne Université (25 au total).

Une grande partie des services de la faculté étaient mobilisés.

Elle présente des photos prises le jour même.

Tous les étudiants de la faculté ont validé les ECOS. Au niveau national, 99,14% ont validé les ECOS.

Elle présente rapidement les principes de l'appariement. (Détails diapositives 7)

Marie LAURENT conclut en remerciant intégralement l'ensemble des personnes mobilisées.

#### IV. DUFMC

- **Renouvellements/modifications/créations CU-DU-DIU – Vote** ANNEXE 11  
Rapporteurs : Clotilde BOYER et Patrick FARNAULT

Clotilde Boyer, responsable administrative du DUFMC, et Patrick Farnault, directeur de l'ESM, nous font part des renouvellements et de certains changements qui interviennent dans les formations du DUFMC.

Les changements demandés sont quatre renouvellements et trois modifications.

**Les renouvellements** concernent :

- Le DU Prise en Charge de la Douleur et des Soins Palliatifs
- Le DU Santé mentale
- Le DU Soins initiation à la recherche en soins
- Le DU Encadrement et Pilotage des Organisations de Soins

Trois de ces formations sont concernées par des modifications :

**Le DU Prise en Charge de la Douleur et des Soins Palliatifs** est concerné par un ajustement tarifaire, les frais de formation financeur sont de 1450 €, le tarif stagiaire est de 1100 €. La formation est aussi accessible en initiale, au tarif de 550 €.

**Le DU Santé mentale** voit son intitulé être modifié pour « Soins en psychiatrie et santé mentale. De plus, l'UE « Notion et parcours » a été renommée « Soins et Parcours ».

Le DU **Encadrement et Pilotage des Organisations de Soins** est également concerné par une modification d'intitulé, et devient le DU « Management et Parcours de soins ».

Les porteurs souhaitent également y intégrer des enseignements sur les parcours complexes (psychiatrie, gériatrie, soins palliatifs, etc.) [Détails diapositives 2 à 5.](#)

**Ce point de l'ordre du jour est voté à l'unanimité des voix des membres présents et représentés.**

## **VII.) Finances : Budget rectificatif 2024 – Vote**      ANNEXE 12

Rapporteur : Pierre WOLKENSTEIN

Le Doyen commence sa présentation par rappeler le budget initial pour 2024, de 7 904 312 €. Il est constitué de 6 617 774 € de crédits UFR hors Recherche et 1 286 538 € de crédits Recherche.

La répartition des crédits hors recherche du budget initial 2024 est la suivante :

- Ressources propres : 4 559 547 €
- Prestations, refacturations, subventions : 3 683 321 €
- Taxe d'apprentissage : 36 500 €
- Solde dotations/contributions fonctionnement : - 1 661 594 €

Pour un total de 6 617 774 €

La répartition du budget rectificatif 2024 hors recherche est la suivante :

- Ressources propres : 729 700 €
- Prestations, refacturations, subventions : 295 325 €
- Dotations/Contributions Masse Salariale : 44 158 €

Pour un total de 1 069 183 €.

Le budget rectificatif 2024 est donc de 1 112 758 €.

Les crédits UFR hors recherche représentent 1 069 183 €, et les crédits recherche représentent 43 575 €.

Le budget UFR après le budget rectificatif 2024 est de 9 017 070 €

Les crédits UFR hors recherche représentent 7 686 957 €, et les crédits recherche représentent 1 330 113 €.

Le Doyen rappelle les nouveaux projets 2024 :

- GIP UNESS - Flexisanté : 200 000 €
- Convention ARS - Parcours de Simulation innovant pour les étudiants en santé : 125 671 €
- Convention France Education Internationale - Université de Kinshasa : 120 000 €
- Convention ARS : n° Départemental 77 - 115 000 €
- AMI « Compétences et Métiers d'Avenir » volet « Santé numérique » - Projet ENSUIITE : 1 700 000 €

**Ce point de l'ordre du jour est voté à l'unanimité des voix des membres présents et représentés.**

### VIII.) Vie Institutionnelle

- Calendrier prévisionnel : Conseils et Bureaux - *Vote* ANNEXE 13

Rapporteur : Pierre WOLKENSTEIN

Le Doyen poursuit en présentant le calendrier prévisionnel des conseils de gestion (et bureaux).

Le rythme des conseils de gestion est quasiment similaire à celui de l'année précédente.

(Détails diapositive 1)

**Ce point de l'ordre du jour est voté à l'unanimité des voix des membres présents et représentés.**

### IX.) Vie de l'établissement

- UFR de Santé : Point travaux – *information*

Rapporteur : Pierre Wolkenstein

Le Doyen conclut le conseil avec l'habituel point travaux, en compagnie de Claude LACHENY.

La réintégration dans le bâtiment se fera progressivement. Les modulaires resteront accessibles jusqu'à la fin des travaux (octobre 2025).

Au sujet du Bâtiment de Recherche Biomédicale (BRB), les travaux seront terminés en 2025.

Il y aura des auditions de projet au sujet de l'aménagement du 3<sup>ème</sup> étage.

Il explique que les indices du prix de la construction, ainsi que les subventions, ne permettent pas de terminer intégralement le bâtiment en termes d'aménagement.

La faculté a financé une passerelle entre son bâtiment et le BRB, indispensable pour une transparence entre la pédagogie, la recherche et l'hôpital.

Il aborde un dernier point sur le Grand Paris.

La ligne 14 est maintenant prolongée jusqu'à Orly, ce qui désenclave un peu la circulation.

La construction de la gare « l'Echat – Hôpital Henri Mondor » a pris un peu de retard et voit son inauguration repoussée à 2026.

Il explique que dès l'ouverture de cette gare, le changement sera radical, elle permettra notamment de rejoindre le cœur de Paris plus rapidement que la ligne 8.

Un progrès qui changera rapidement les habitudes de nous tous, la communauté de cette faculté.

Le Doyen de la Faculté de Santé  
Pierre WOLKENSTEIN